

Revue de presse des journaux la Montagne Cantal, Allier (3 éditions), Puy de Dôme (Métropole, Riom, Thiers, Issoire) plus l'Eveil de la Haute Loire. Essentiellement les articles concernant les luttes et les sujets économiques, sociaux, politiques de la Région...

LMT du
vendredi 1er avril
2016

Très forte mobilisation



■ **MANIFESTATION.** « C'est une mobilisation inespérée » lançait jeudi matin au Puy le syndicaliste Raymond Vacheron. 5.000 manifestants pour les organisateurs, un peu plus de 3.000 pour la police. Tous contre la loi travail.

■ **LYCÉENS ET SALARIÉS.** Plusieurs centaines de lycéens avaient pris les devants jeudi dans les rues du Puy. Ils ont rejoint syndicats, fonctionnaires et salariés à 10h30 au départ de la place Cadelade. PHOTO LOMEL COOCHET

PAGE 3

Près d'un millier à Vichy

■ FRANCE

Entre 390.000 personnes, selon les autorités, et 1,2 million, dont 200.000 jeunes, selon les organisateurs, ont manifesté dans 250 villes.



■ PARLEMENT

L'examen du texte par les députés commencera début mai.



■ **VICHY.** Lycéens et syndicats ont défilé côte à côte dans le calme, hier, dans les rues pour protester contre la loi El Khomri. Près d'un millier de personnes se sont mobilisées.

■ **AUVERGNE.** Ils étaient près de 2.000 à Moulins et autant à Montluçon. Forte mobilisation aussi à Clermont-Ferrand avec plus de 10.000 manifestants.

PAGES 3 ET FRANCE

SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE ■ Manif lycéenne

Une manifestation lycéenne a eu lieu, hier matin, devant le lycée Blaise-de-Vigenère, à Saint-Pourçain-sur-Sioule. Une trentaine de lycéens se sont rassemblés devant l'établissement, ainsi que deux représentants de la CGT. Le défilé prévu jusqu'à la mairie n'est finalement pas parti. Le sit-in a duré une heure et demie, de 8 heures à 9 h 30. ■

À suivre

Lycéens et militants sont déterminés à faire fléchir le gouvernement. Si le retrait de la réforme n'est pas annoncé à l'issue de la mobilisation, tous poursuivront leurs actions.

Un chiffre

5.000 le nombre de manifestants dans les rues du Puy jeudi matin, selon les syndicats ; 3.500 d'après la police.

Sécurité

Pour encadrer les manifestants et éviter tout débordement, les policiers en tenue et en civil, étaient plus d'une trentaine au milieu de la foule.

LOI EL KHOMRI ■ Entre 3.500 et 5.000 personnes ont défilé dans les rues pour manifester leur mécontentement

Mobilisation réussie au Puy-en-Velay

Forte mobilisation jeudi matin, dans la cité ponote. Quelque 4.000 personnes sont descendues dans la rue pour protester contre le projet de loi El Khomri.

Ophélie Crémillieux

ophelie.cremillieux@centrefrance.com

« **I** nespéré ». Raymond Vacheron n'a que ce mot à la bouche. Le militant CGT, calculateur en main, a compté 5.000 manifestants sur le boulevard du Breuil, jeudi matin. Ils étaient un peu moins nombreux selon les forces de l'ordre : 3.500 environ.

Entre 600 et 800 jeunes dans la rue

Parmi eux, des jeunes, beaucoup de jeunes, en tête du cortège. Partis de la place Cadela-de, ils étaient entre 600 et 800 à animer les rues du Puy-en-Velay, dès 9 h 30. Une belle réussite pour Vivien Cocquet, représentant du Syndicat général des lycéens (SGL), qui a participé à l'organisation de la manifestation. « Le nombre d'établissements représentés est plus important cette fois. Les lycéens viennent du Puy, de Roche-Arnaud, Jean-Monnet et Simone-Weil, de La Chartreuse à Brives-Charensac, et du lycée Auguste-Aymard à Espaly-Saint-Marcel. D'autres sont de Monistrol-sur-Loire et Brioude. On est mieux organisé que lors des précédentes manifestations », se réjouissait le lycéen de Simone-Weil.

Jeudi matin, les jeunes étaient au rendez-vous, remontés con-



CORTÈGE. Les jeunes ont pris la tête du cortège parti de la place Cadela-de. Ils ont emmené retraités, salariés, et militants, devant la préfecture.
PHOTOS LIONEL OCHETTO

tre le projet de loi El Khomri et infatigables (*lire par ailleurs*). Pas question de baisser les bras. « Aujourd'hui, c'était un point décisif, mais si le gouvernement ne fléchit pas suite à la mobilisation, nous organiserons un blocus ou pourquoi pas, une nouvelle manifestation le 5 avril », prévient le jeune représentant du SGL, le syndicat majoritaire des lycéens en France.

Et après ?

Derrière les jeunes organisateurs et leurs troupes, militants

et travailleurs des secteurs public et privé marchaient au pas. La plupart, comme Monique, retraitée, pour soutenir cette jeunesse qui incarne « l'avenir du pays ». « C'est cette unité, ce rassemblement de personnes, quel que soit leur âge et leur métier, qui donne de la force à cette mobilisation », estimaient de leurs côtés Raymond Vacheron, militant CGT, et Roland Thonnat, secrétaire adjoint de l'Union départementale FO, bien décidés l'un comme l'autre à poursuivre le mouvement.

Certains sont prêts à faire grève en continu jusqu'au retrait du projet de loi, d'autres préfèrent l'idée d'une journée de mobilisation hebdomadaire. Mais pour l'heure, rien n'est arrêté.

Les manifestants, jeunes et syndiqués, sont dans l'attente d'une déclaration du gouvernement. Les confédérations communiqueront la marche pour les jours, voire les semaines à venir, à l'issue de la réunion prévue jeudi soir, à Paris. ■

ET CE N'EST PAS FINI

Mobilisés. Les jeunes dans la rue jeudi matin ne comptent pas en rester là. Ils seront mobilisés dans l'après-midi de jeudi et défilent dans la cité ponote. Ils partiront du jardin Henri-Vinay et se dirigeront vers la place Cadela-de dès 15 heures. Les lycéens ont tenu à manifester seuls, pour prouver, si besoin, qu'ils sont maîtres de leurs actions. « Nous ne sommes sous la coupe d'aucun syndicat », a lâché un lycéen lors de la manifestation.



SLOGAN. Un seul mot d'ordre : le retrait de la loi El Khomri.



AMBIANCE. Fumigènes et pétards ont accompagné le cortège.



DISCOURS. Les représentants des syndicats appelant à la mobilisation ont pris la parole devant les grilles de la préfecture.

Le Cantal dans la rue

■ FRANCE

Entre 390.000 personnes, selon les autorités, et 1,2 million, dont 200.000 jeunes, selon les organisateurs, ont manifesté dans 250 villes.



■ PARLEMENT

L'examen du texte par les députés commencera début mai.



■ CANTAL. Près de 1.800 personnes ont manifesté, hier, à Aurillac et Saint-Flour contre la loi Travail. Les lycéens se sont fortement mobilisés, avec 700 jeunes à Aurillac. PHOTO CHRISTIAN SIMON

■ AUVERGNE. Mobilisation très forte à Clermont-Ferrand avec plus de 10.000 manifestants. Ils étaient plus de 4.000 au Puy et près de 5.000 dans l'Allier.

PAGES 3 ET FRANCE

MONTLUÇON

Une mobilisation massive

■ FRANCE

Entre 390.000 personnes, selon les autorités, et 1,2 million, dont 200.000 jeunes, selon les organisateurs, ont manifesté dans 250 villes.



■ PARLEMENT

L'examen du texte par les députés commencera début mai.



■ MONTLUÇON. Ils étaient près de 2.000 à manifester pour demander le retrait de la loi Travail El Khomri, dont 500 lycéens et étudiants. PHOTO FLOREAN SALESSE

■ AUVERGNE. Ils étaient près de 2.000 aussi à Moulins et un millier à Vichy. Mobilisation très forte à Clermont-Ferrand avec plus de 10.000 manifestants.

PAGES 3 ET FRANCE

Près de 2.000 à Moulins

FRANCE

Entre 390.000 personnes, selon les autorités, et 1,2 million, dont 200.000 jeunes, selon les organisateurs, ont manifesté dans 250 villes.



PARLEMENT

L'examen du texte par les députés commencera début mai.



■ **MOULINS.** Dans le cortège, des manifestants de PSA Dompierre, Potain-Manitowk, Carrefour, les hôpitaux, Diam Lury... Et aussi beaucoup de lycéens. PHOTO PHILIPPE BIGARD

■ **AUVERGNE.** Ils étaient près de 2.000 aussi à Montluçon et un millier à Vichy. Forte mobilisation aussi à Clermont-Ferrand avec plus de 10.000 manifestants.

PAGES 3 ET FRANCE

Plus de 10.000 à Clermont

FRANCE

Entre 390.000 personnes, selon les autorités, et 1,2 million, dont 200.000 jeunes, selon les organisateurs, ont manifesté dans 250 villes.



PARLEMENT

L'examen du texte par les députés commencera début mai.



■ **PUY-DE-DÔME.** La mobilisation a été très forte hier matin à Clermont-Ferrand. Lycéens, salariés et fonctionnaires ont battu le pavé. Ils étaient cinq fois plus nombreux que jeudi dernier.

■ **AUVERGNE.** 300 personnes ont manifesté à Issoire, plus de 500 à Vichy, plus de 2.000 à Montluçon, 1.700 à Aurillac, ou encore plus de 4.000 au Puy-en-Velay. La pression monte. PHOTO FRED MARQUET

PAGES 6, 7 ET FRANCE

En Auvergne

Mobilisation très forte à Clermont-Ferrand avec plus de 10.000 manifestants. Ils étaient plus de 4.000 en Haute-Loire, au Puy-en-Velay, et près de 5.000 dans l'Allier.

Un chiffre

1.700 personnes ont défilé hier dans les rues d'Aurillac. C'est bien plus que les précédents rassemblements (250 personnes le 9 mars).

5 et 9 avril

Les syndicats ont annoncé, hier, à Aurillac, deux nouvelles journées d'action : le mardi 5 avril (organisations de jeunesse) et le samedi 9 avril (mobilisation générale).

SOCIAL ■ 1.700 personnes, dont 700 lycéens, ont manifesté hier dans les rues de la préfecture cantalienne

La loi Travail ne passe pas à Aurillac

Les jeunes se sont fortement mobilisés, hier matin, à Aurillac, contre le projet de loi Travail. Ils sont venus gonfler les rangs des manifestants qui ont défilé dans tout le centre-ville.

Catherine Perrot
catherine.perrot@centrefrance.com

Beaucoup de jeunes aurillacois ont vécu leur première manifestation, hier, contre le projet de loi Travail. À l'image de Laura, Julie et Élodie, élèves au lycée Raymond-Cortat : « Ça nous inquiète pour notre avenir, par rapport à notre travail, lancent les jeunes filles en brandissant un drapeau Force Ouvrière. Il ne va plus y avoir de CDI, que des CDD. Pas d'emploi fixe. »

Parmi les 1.700 manifestants comptabilisés par la police (2.700 selon les syndicats), 700 étaient des lycéens.

Dès 8 h 30, les jeunes ont fait le tour des établissements scolaires de la ville pour battre le rappel des troupes. Il n'y a pas eu d'incident, hormis quelques poubelles renversées.

« On est en train de régresser »

La manifestation a débuté à 10 h 30, devant la préfecture. L'ambiance était festive dans le cortège, avec les traditionnelles banderoles syndicales, la musique et les slogans. « Loi Travail, retrait total ! » scandaient les lycéens, galvanisés par la foule.

« On ne connaît pas trop le contenu de la loi, avoue Guillaume, élève à Saint-Joseph. On veut montrer que les jeunes sont là, qu'ils sont concernés. C'est le moment de se lever ! »

Les salariés (du public et du privé) savaient, eux, pourquoi



FOULE. La manifestation contre le projet de loi Travail a fortement mobilisé les jeunes, les salariés, mais aussi les retraités, hier, à Aurillac, avec plus de 1.700 personnes dans les rues. PHOTO CHRISTIAN STAVEL

ils manifestaient. « Il faut se battre ! Cette loi va permettre aux patrons de licencier comme ils veulent. Et les jeunes ne s'en sortent pas, ils ne trouvent pas de boulot », dénonce Marie-Joëlle, qui vient d'être licenciée à Toulouse par un grand groupe spécialisé dans la chimie, à trois ans de la retraite. « Quand on voit ce que le patron de Peugeot touche et qu'il licencie, s'insurge-t-elle. C'est les multinationales qui mènent le jeu, pas les politiques ! » Marie-Joëlle est venue battre le pavé à

Aurillac avec sa mère Madeleine, âgée de 80 ans et toujours militante. « Je suis révoltée quand je vois tout ça, s'empare l'octogénaire. On vit dans un monde de fous ! On régresse. Je me souviens quand on s'est battu pour les premiers congés... »

À un autre bout du long cortège, Eva et Gaëtan, deux trentenaires en formation, partagent le même sentiment : « On va vers de l'exploitation. On est en train de régresser plutôt que de progresser. Les droits pour les- quels les anciens se sont battus

sont en recul, c'est déplorable surtout sous un gouvernement socialiste. »

Le défilé a sillonné le centre-ville, avant des prises de parole place des Carmes, vers midi. L'occasion pour les organisations syndicales à l'origine de la manifestation (CGT, FO, FSU et Solidaires) de rappeler leur principale revendication : « Nous demandons toujours le retrait total de ce projet de loi qui casse le code du travail, insiste Éric Debuire, secrétaire général de la CGT du Cantal. Le code du travail assure un mini-

mum d'égalité, de droits, sur l'ensemble du territoire. C'est tout notre modèle social républicain qui disparaît d'un coup. Nous sommes loin des promesses de François Hollande, qui affirmait que son ennemi c'était la finance et sa priorité la jeunesse. »

Avant la dispersion du cortège, les syndicats ont annoncé les deux prochains rendez-vous : le 5 et le 9 avril. « Ce n'est que le début de la mobilisation », a lancé à la foule Jean-Vincent Boudou, secrétaire départemental de Force Ouvrière. ■

Près de 150 manifestants pour une première à Saint-Flour

À l'appel de l'Union locale CGT, près de 150 manifestants se sont réunis, hier, sur les Allées à Saint-Flour, pour le premier défilé contre la loi Travail dans la cité.

« On se fait entuber ! Lance Nicolas, lycéen sanflorain, On n'est pas si naïfs et abrutis que ça ». À ses côtés, Manon et Estelle poursuivent, « on manifeste pour notre avenir. On veut travailler pour vivre et pas vivre pour travailler ! » Vers 17 h 45, le groupe d'adolescents rejoint le cortège qui s'engage sur l'avenue du Docteur-Mallet. Salariés du public et du privé, et quelques lycéens, reprennent en



MANIFESTATION. Lycéens, salariés du public et du privé étaient mobilisés.

chœur les slogans lancés par un représentant syndical. « Les jeunes dans la galère, les vieux dans la misère, de cette société-là, on n'en veut pas ! ». La CGT réclame le retrait pur et simple du projet de loi El Khomri. Le

défilé emprunte ensuite la rue Marcellin-Boudet, passant devant le lycée de Haute-Auvergne, pour revenir aux Allées. Pour finir, le syndicaliste donnait rendez-vous au 9 avril pour une nouvelle mobilisation. ■

Le lycée de Haute-Auvergne bloqué

Des barrières cadenassées ont été posées durant la nuit de mercredi à jeudi devant les portes du lycée de Haute-Auvergne, interdisant de fait l'accès aux élèves et enseignants. Le gymnase était lui aussi inaccessible. Des tags étaient également inscrits sur le parvis et les murs de l'établissement. Le personnel du lycée, accompagné de gendarmes, débloquent la situation peu après 7 heures. Le directeur, Daniel Boissac, déplore « la dégradation du bâtiment portée sur le matériel ». ■

En Auvergne

Mobilisation très forte à Clermont-Ferrand avec plus de 10.000 manifestants. Ils étaient plus de 4.000 en Haute-Loire, au Puy-en-Velay, et près de 2.000 dans le Cantal, à d'Aurillac.

Un chiffre

1.400 Le nombre de manifestants dans l'Allier lors du précédent rassemblement contre la loi El Khomri le mercredi 9 mars.

Actions

Laurent Indrusiak, secrétaire départemental de la CGT a annoncé dès la fin de la manifestation que de nouvelles actions sont prévues les mardi 5 et samedi 9 avril.

ALLIER ■ Des cortèges fournis avec beaucoup de lycéens, hier dans les trois villes du département

Mobilisés contre la loi El Khomri

Des manifestations étaient organisées, hier, dans les trois villes de l'Allier pour exiger le retrait de la loi Travail. Entre 3.800 et 6.000 personnes y ont participé, parmi lesquelles beaucoup de lycéens.

Les rédactions de l'Allier

A Moulins. Il y avait entre 1.200 manifestants (selon les forces de l'ordre) et 2.000 (selon les syndicats). Dans le cortège, des manifestants de PSA Domier ; Potain-Manitowk, Carrefour, les hôpitaux de Moulins-Yzeure, Cœur du Bourbonnais, Saint-Pourçain-sur-Sioule, l'IME de Coulandon, Mewa, Iveco de Bourbon-Lancy (FTP), le réseau de bus Aléo, les Cheminots, le BSMAT, les Finances publiques... Une dizaine de salariés de Diam Lucy était présent, alors qu'un plan social menace un quart des postes.

« Il faut se mobiliser parce qu'on assiste à une régression sociale »

Les lycéens de Banville et Jean-Monnet étaient également fortement mobilisés, encadrés par le service d'ordre de la CGT.

Un appel au blocage de ces deux établissements a été lancé pour mardi matin, dès 8 heures, et l'union intersyndicale et interprofessionnelle appelle le personnel à faire grève.

À Montluçon. Les lycéens et étudiants du LEM ont ouvert le bal des défilés tôt le matin, dès 8 h 30, dans les rues de Montluçon. Rejoints par leurs camarades de Paul-Constans, ils étaient



JEUNESSE. À Montluçon, près de cinq cents lycéens du LEM et de Paul Constans étaient en tête du cortège de l'intersyndicale. PHOTO FLORIAN SALESSE

près de 500 à rallier l'intersyndicale place Jean-Dormoy.

Le cortège a ensuite défilé jusqu'à la mairie, rassemblant 1.700 personnes selon la police, 2.500 selon la CGT.

« Nous avons franchi un cap important, mais on ne peut pas s'arrêter là », a lancé Laurent Indrusiak, secrétaire départemental de la CGT. D'autres actions sont d'ores et déjà prévues les 5 et 9 avril prochains.

À l'issue des prises de paroles, il a été décidé de partir en cortège jusqu'à l'usine Safran de Domérat, pour interpeller le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian. Deux cents manifestants, dont une cinquantaine de

lycéens, ont été stoppés par les forces de l'ordre à l'entrée de Domérat, avant que la nouvelle de l'annulation de la visite ministérielle soit annoncée (voir en page 5).

Selon Cyril Escoffier, de l'Unef, le lycée Madame-de-Staël devrait être bloqué aujourd'hui encore, et un nouveau cortège devrait défilé dans les rues à partir de 9 heures.

À Vichy. L'heure de la manifestation était fixée à 10 h 30 et pourtant, à Vichy, la mobilisation a débuté dès 8 heures, avec les jeunes en formation professionnelle du lycée Valéry-Larbaud. « Nous nous sommes rassemblés devant notre

établissement, avec deux voitures de la CGT pour nous encadrer, raconte Baptiste, 17 ans. Nous nous sommes dirigés vers le centre-ville pour investir la gare et faire un discours. »

Ils étaient environ 150 jeunes à se rendre ensuite place de La Poste pour retrouver les premiers manifestants. Très vite, un cortège de cheminots s'est joint à eux. À 10 h 30, ils étaient au moins 500, munis de banderoles, de tracts et de fumigènes.

« Nous sommes de nouveau dans la rue pour demander le retrait de la loi Travail. Il faut se mobiliser parce que l'on assiste à une régression sociale », affirment-ils. Les sifflets retentis-

sent, le cortège se met en marche en direction du pont de Bellerive.

Un total de 900 personnes a été comptabilisé par les forces de l'ordre, 1.500 d'après les manifestants. Le pont a été bloqué une bonne heure, avec, après les discours, une pause casse-croûte improvisée. « Leur position ne me surprend pas, explique Camille Morandat, membre de la FSU. Ils ont le sentiment d'avoir gagné des petites choses sur la réécriture du texte. Ce qu'ils ne voient pas à mon sens, c'est l'ensemble de ce qu'ils ont perdu. J'estime que nous ne sommes pas là pour négocier des pertes, mais bien pour négocier des gains. » ■



MOULINS. Les lycéens de Banville et Jean-Monnet veulent bloquer leur établissement mardi. PHOTO PHILIPPE BIGARD



VICHY. Près d'un millier de manifestants ont bloqué le pont de Bellerive pendant plus d'une heure. PHOTO CÉO CHABROU

LMT du vendredi 1er avril 2016

PARCOURS ■ Le très long défilé des manifestants s'est étiré de la place du 1^{er}-Mai jusqu'à la place de Jaude

« Tous à la manif à Clermont-Ferrand ! »



INTERGÉNÉRATIONNEL. La manifestation contre le projet de loi El Khomri a rassemblé, hier, toutes les générations. PHOTOS FRED MARQUET



ÉTUDIANTS. Selon les forces de l'ordre, les jeunes n'auraient été que quelque 500 à participer. « Les bus ne marchaient pas, c'était difficile de venir », évoquent des étudiants.



PARLEMENTAIRE. Le député PCF André Chassaigne devant la foule des manifestants pour dénoncer le plan de licenciement prévu à Flowserve, dans le bassin thiernois.



MOBILISÉS. « Le retrait pur et simple de la loi », le message est sans ambiguïté pour les manifestants.



ÉTAPE. Le PCF et ses militants attendaient les manifestants, à l'intersection, devant la Banque de France, cours Sablon.

ACTION ■ Toutes les générations réunies

Mobilisations à Thiers et à Issoire



À THIERS. Les lycéens de Montdory ont rejoint ceux de Jean-Zay devant leur établissement, hier matin, pour faire entendre leur voix.



À ISSOIRE. La pluie n'a pas découragé les manifestants, hier après-midi : ils étaient 300, dont des lycéens, à défilé sur les boulevards à l'appel de la CGI.



Puy-de-Dôme → Contre la loi sur le travail

SOCIAL ■ Tous les secteurs d'activités et toutes les générations à la manifestation organisée hier à Clermont

Plus de 10.000 personnes dans les rues

Grosse mobilisation, hier, dans les rues de Clermont contre le projet de loi de réforme du code du travail. Entre 7.000 et 20.000 selon les sources.

Geneviève Thivart

Combien pouvaient-ils bien être, hier, dans les rues de Clermont-Ferrand à manifester contre le projet de loi El Khomri ? La préfecture annonçait officiellement 7.000 personnes, à 13 heures. Place de Jaude, le représentant de la CGT annonçait quasiment en même temps 20.000 au micro. Quel grand écart ! D'autant qu'arrivé place de Jaude, le rassemblement semblait avoir perdu de sa superbe, et de ses participants... L'heure du repas ou tentations des magasins en mode braderie ?

Pourtant trois heures plus tôt, place du 1^{er}-Mai, l'ampleur de la mobilisation semblait au beau fixe. Au passage devant le lycée Blaise-Pascal, plus d'une heure, au bas mot, s'est écoulée entre la tête et la queue du cortège. Ainsi, quand certains étaient devant la Maison de Culture, d'autres n'étaient encore qu'au pied de l'avenue Carnot.

De nombreux grévistes, des retraités, des actifs, des jeunes - autour de 500 selon la police -, des « précaires »... L'unité était bien là autour des syndicats qui avaient appelé à manifester. Cependant, de mémoire de mani-



TRÈS LONG CORTÈGE. Quand certains manifestants marchaient devant la Maison de Culture, d'autres n'étaient encore qu'au pied de l'avenue Carnot. Ici, à l'angle du cours Sablon. PHOTO FRED MARQUET

festants rompus à ce type d'événement, sans grande passion. Comme Joseph : « J'ai connu des manifs avec plus d'entrain. Vous voyez, y a pas beaucoup d'ambiance. Les gens chantent

pas ! Et puis, on peut pas dire, les banderoles, c'est pas très imaginaire. Peut-être que les gens sont résignés... »

Prochaine manifestation unitaire annoncée le 9 avril. ■

Retrouvez notre vidéo
www.lamontagne.fr

→ À VOTRE AVIS

Pourquoi êtes-vous venus manifester à Clermont ?



PASCALE

Saint-Georges-de-Mons

Pour revendiquer l'amendement de plusieurs articles du projet de loi Travail ; pour signaler que le dégel du point d'indice des fonctionnaires n'est pas suffisant ; pour l'avenir des jeunes.



HERVÉ

Clermont-Ferrand

Je suis là pour défendre le droit des salariés que le projet de loi met en péril. Les patrons vont avoir l'exclusivité de tout dans l'entreprise, de pouvoir faire ce qu'ils veulent.



CLAUDE

Escoutoux

Je suis venue défendre porter la parole des zones rurales. Cette loi, c'est un retour en arrière. Je veux soutenir les jeunes car leur avenir va être bien difficile si cette loi est adoptée. Il faut son retrait pur et simple.



M'BAREK

Clermont-Ferrand

Je suis là pour le retrait de la loi. Ce serait la casse du code du travail, la flexibilité en faveur des patrons et uniquement eux. Déjà qu'ils bénéficient du lien de subordination avec les salariés.

■ CHEZ NOS VOISINS

DANS L'ALLIER

Entre 1.200 manifestants (selon les forces de l'ordre) et 2.000 (selon les syndicats), à Moulins ; entre 1.700 personnes selon la police, 2.500 selon la CGT à Montluçon, et au moins 500 personnes à Vichy. ■

DANS LE CANTAL

1.700 personnes, dont 700 lycéens, hier dans les rues de la préfecture cantalienne. ■

EN HAUTE-LOIRE

Entre 3.500 et 5.000 personnes dans les rues du Puy-en-Velay. ■

EN CORRÈZE

Entre 3.000 et 4.000 personnes, hier, à Tulle et à Brive. ■



EN NOMBRE. Le 31 mars devrait faire date au regard de la mobilisation dans les rues de Clermont hier. F. MARQUET

PROJECTION-DÉBAT ■ Avant-première à Cap' cinéma demain à 18 heures

Un docu pour défendre la Sécu

En avant-première, Cap' cinéma diffuse ce samedi à 18 heures, le film *La Sociale Vive la Sécu !*, en présence du réalisateur Gilles Perret. L'événement a été rendu possible grâce... à une mutuelle.

Stéphanie Ména

stephanie.mena@centrefrance.com

« **O**n ne devrait pas exister ». Ce pourrait être un slogan, social, de Mutuale (anciennement Mutuelle familiale) et de toutes celles qui adhèrent au réseau Alternative mutualiste, qui a produit le documentaire de Gilles Perret, *La Sociale Vive la sécu !* qui sera diffusé samedi à Cap'Cinéma.

« À la base, une mutuelle s'occupe de prévention et d'œuvres sociales. Mais on dérive vers une sécu privée », estime Daniel Bernard, adhérent de Mutuale, originaire de Saint-Plaisir et vice-président du conseil d'administration.

« La projection du film a deux objectifs. Le premier est d'évoquer Ambroise Croizat, ministre communiste trop méconnu. Il a œuvré pour la création de



MUTUALE. Une partie de l'équipe organisatrice de la projection à Cap' cinéma. PHOTO F.-X. GUTTON

la Sécu, mais aussi pour que toutes les caisses départementales ouvrent, ça n'allait pas de soi ! », rappelle le directeur général de Mutuale Auvergne, le Vichyssois Pierre Zilber.

Le second objectif est de débattre. « Quelle sécu pour demain ? La généralisation de la mutuelle pour les salariés, l'obligation dans certaines mutuelles d'aller chez certains professionnels, etc., érodent les libertés. Sans parler du principe de solidarité mis

à mal. »

Le président de Mutuale, Alexandre Di Cioccio, n'a pas de mots assez durs pour dénoncer « les reculs qui ont mis à mal le régime général, le manque de courage des politiques qui ont laissé pourrir la situation. »

Mutuale n'est pas le seul organisateur de la projection-débat. La Mutuelle Inter-région des fonctionnaires territoriaux, présidée par un habitant d'Agonges, Didier Lave-

diaux, est également partie prenante.

500 invitations ont été envoyées, à l'IRFSSA, à la CPAM, la CAF, au CCAS de Moulins, à Viltats... ■

(*) Sa filmographie démarre en 1999. Il a réalisé *De mémoire d'ouvriers*, sorti en salle en 2012, et *Les jours Heureux*, en 2013.

➤ **Pratique.** Samedi 2 avril à Cap cinéma. À partir de 16 heures, forum avec plusieurs associations. À 18 heures, projection du film *La sociale, vive la sécu !*, en présence du réalisateur, suivie d'un débat avec la salle et animé par Michel Katchadourian. Prix des places aux tarifs habituels (de 5,20 à 9,20 €).

À Issoire, 70 % d'embauche après le bac pro chaudronnerie

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. La première promotion du bac pro chaudronnerie du lycée professionnel Sainte-Claire Deville est sortie l'année dernière.

« Et six mois après, 70 % des élèves ont un emploi. Deux étudiants sur treize sont même en CDI. C'est exceptionnel quand on a 17-18 ans. Surtout après une formation initiale. »

François Traullé, professeur de l'établissement issoirien, évoque avec fierté les débouchés de ce bac pro technicien en chaudronnerie industrielle. Parmi les élèves diplômés l'année dernière, deux ont également poursuivi en BTS. « Cela montre que le bassin a de gros besoins dans ce domaine. »

« C'est un métier très demandé », confirment Raphaël Lapayre et Véronique Laville, respectivement enseignant en chaudronnerie et en mathématiques-sciences. « Pour construire un bateau, une éolienne, une cuisine industrielle... Il



ATELIER. Les jeunes de 1^{re} année du bac pro chaudronnerie.

faut des chaudronniers ! »

Une profession que les jeunes hésitent moins à embrasser (lire ci-contre). Durant leurs trois années d'apprentissage, voire deux pour obtenir le CAP, les jeunes passent 22 semaines en milieu professionnel. Le reste se déroule en salle de classe ou

dans l'atelier, doté d'un découpeur plasma à commande numérique.

« Nous essayons aussi d'être innovants en terme de pratique pédagogique et d'enseignement », souligne Raphaël Lapayre. C'est ainsi qu'est née une mini-entreprise, SCD'I. Les jeunes ont déjà réalisé

un portail, commandé par un particulier. D'autres projets sont en cours. « Les élèves sont vraiment motivés. »

« C'est un métier très demandé »

Tout comme les professeurs qui proposent aux élèves de deuxième année un enseignement général lié à la spécialité, en l'occurrence les mathématiques. Durant deux heures, les deux disciplines se retrouvent. « Mon collègue de chaudronnerie apporte un problème, explique Véronique Laville. Et on voit comment y répondre grâce aux maths. »

Une équation gagnante pour les lycéens. ■

Marion Chavot

➤ **Demain.** Le lycée professionnel Sainte-Claire Deville, situé chemin des Croizettes, à Issoire, organise ses portes ouvertes demain samedi, de 9 heures à 15 heures.

➤ ZOOM SUR...



HEIDI, 17 ANS

« J'aime bien créer des choses à partir de rien. C'est pour cette raison que j'ai choisi cette formation. Et elle correspond à ce que j'attendais. J'aimerais travailler directement après mon bac pro. »



MATHIS, 17 ANS

« J'avais envie de travailler le métal et mon stage de 3^e dans ce domaine m'a convaincu. Après mon bac pro, je voudrais m'orienter vers un BTS en alternance pour être chef de chantier. »

CONSEIL DÉPARTEMENTAL ■ Plus de 400 agents en grève ont investi hier l'hôtel du département à Moulins

Une session dantesque et avortée

La session du conseil départemental devait aborder la question du temps de travail des agents, hier. 400 d'entre eux, en grève, était présents. La session n'a pas été à son terme.

Julien Bigoy
julien.bigoy@centrefrance.com

Du jamais vu au conseil départemental (et conseil général à son époque) : plus de 400 agents en grève ont investi hier l'hôtel du département, déterminés à perturber la session lors de laquelle les élus devaient se prononcer sur la modification de leur temps de travail (notre édition de mardi). Cris, sifflets, sirènes et drapeaux de l'intersyndicale CGT-FO-CFDT ont posé l'ambiance dès l'arrivée des élus, aux alentours de 9 heures.

G. Dériot : « Si votre employeur est si mauvais, allez voir ailleurs ! »

En cause, la décision – retirée d'une session le 15 décembre pour « laisser place à la négociation » – de soustraire quatre jours de congés aux agents et d'allonger la durée de travail à 1.607 heures annuelles. Mais « la goutte d'eau qui fait déborder le vase » pour des agents venus avec d'autres revendica-



À LA TRIBUNE. En matinée, les syndicats ont lu un texte résumant leurs revendications, multiples, et leur opposition au projet de modification du temps de travail des agents. PHOTOS : FRANÇOIS-XAVIER GUTTON

tions, notamment « les problèmes de remplacement, comme dans des services sociaux qui tournent avec 5 personnes sur 11, alors qu'elles sont en contact avec le public, des gens en difficultés auxquels on ne peut fermer la porte ».

C'est bien un sentiment de ras-le-bol qui s'est exprimé à cor et à cri hier, mêlant faible rémunération et retraite des agents de catégorie C, conditions de travail, matériels à disposition, qualité du service public. Bien au-delà donc du point

temps de travail auquel s'est accroché jusqu'au bout le président Dériot, qui voulait que la session se tienne pour voter la délibération.

L'opposition « atterrée » par les mots du président

Dans un vacarme permanent, et après des allers-retours en réunion avec les syndicats, Gérard Dériot s'est présenté avec son seul premier vice-président Frédéric Aguilera pour exposer le bilan des discussions, les élus de la majorité ayant quitté la salle. Plus offensif que conciliant, le président a alors répété

son argument des contraintes budgétaires, avant d'asséner une série d'affirmations vécues comme « une provocation » par les agents présents : « Quand on a 51 jours de congés, en enlever quatre ce n'est pas insurmontable. » « Si votre employeur (le conseil départemental, N.D.L.R) est si mauvais, allez voir ailleurs ! » « J'ai déjà fait un geste en proposant de ne retirer que deux jours et vos syndicats seraient d'accord », ce que lesdits syndicats contestent.

Enfin, « constatant que le quorum nécessaire à la session

n'était plus atteint » – et pour cause, sa majorité ayant quitté l'hémicycle – le président a clos la session sans que la modification du temps de travail des agents soit adoptée.

Du côté de l'opposition, le chef du groupe socialiste, Bernard Pozzoli, « surpris par l'ampleur de la mobilisation des agents » se dit « atterré du discours qu'a tenu le président aux grévistes ». Sur le fond, si « oui il faut faire des économies, des choix et réorganiser les services après le transfert de compétences à la région », « il n'est pas acceptable de commencer par pointer du doigt les fonctionnaires. Cette question du temps de travail n'est pas une urgence, et ce n'est pas ça qui va équilibrer le budget du département ». Le communiste et ex-président Jean-Paul Dufrègne, sur la même ligne, s'interroge sur le fait que « le président Dériot est peut-être poussé vers des positions plus radicales par une partie de sa majorité ».

En bilan de la journée, Gérard Dériot estime avoir « fait le maximum pour que les gens puissent s'exprimer. Mais à un moment, il ne semblait plus possible de discuter, avec des syndicats dépassés par leur base. » Il convoquera « une nouvelle session, à une date pas encore fixée », pour acter par un vote les modifications du temps de travail.

■ WEB

Retrouvez toutes les images et vidéos de la journée sur notre site : www.lamontagne.fr

■ SUPPLÉANTE

■ Véronique Pouzadoux

Véronique Pouzadoux, maire de Gannat et présidente de la com-com, était la suppléante d'Anne-Marie Defaix.



ÉLUE. Véronique Pouzadoux.

ne-Marie Defaix, elle a été officiellement installée comme conseillère départementale hier.

Un hommage à Anne-Marie Defaix

SILENCE. C'était le seul vrai moment de calme de la journée, le concert de sifflets cessant brusquement : l'ensemble des élus du conseil départemental a rendu un hommage à la vice-présidente Anne-Marie Defaix, décédée le 14 mars. Dans son discours, en présence de la famille d'Anne-Marie Defaix, le président Gérard Dériot a rappelé les qualités d'une « femme à l'écoute des autres, généreuse, pragmatique et tempérée », appréciée pour sa « bienveillance », et notamment « mobilisée dès l'origine pour le développement économique de Saint-Bonnet-de-Rochefort ». Un hommage auquel étaient associés tous les élus et les agents du Département.



LOI EL KHOMRI ■ Le gouvernement affronte une nouvelle journée de grèves et manifestations contre la loi travail

« Grosse » mobilisation promise

Transports perturbés, lycées bloqués, tour Eiffel fermée : le gouvernement était confronté, jeudi, à une nouvelle journée de grèves et manifestations contre sa loi travail, jugée « toxique » pour les salariés par les syndicats organisateurs qui promettaient une « grosse » mobilisation.

La ministre du Travail, Myriam El Khomri, a répété, jeudi matin, sur BFMTV et RMC, qu'elle « entendait les inquiétudes des jeunes » tout en défendant une « loi nécessaire et juste ».

« De toute évidence, ce texte ne permettra pas les créations nécessaires d'emplois, généralisera la précarité et aggravera les inégalités professionnelles notamment envers les femmes et les jeunes », estiment pour leur part les syndicats (CGT, FO, Solidaires, FSU, Unef, FIDL, UNL) à l'initiative de la mobilisation.

Même réécrit, le projet de loi travail « reste toxique pour les salarié(e)s d'aujourd'hui et de demain », selon les sept syndicats. Laurent Berger, le numéro un de la CFDT, a toutefois jugé « un peu fourre-tout » les mots d'ordre de la mobilisation, reconnaissant toutefois « un mal-être et une cristallisation de ce mal-être autour » de la loi travail. Philippe Martinez, qui attend « énormément de monde »

dans les rues, juge que « cette journée cristallise aussi un certain nombre de mécontentements et de revendications », évoquant « l'amertume chez les fonctionnaires » ou « les questions d'organisation du temps de travail » à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris.

Lors de la précédente mobilisation similaire, le 9 mars, plus de 200.000 personnes avaient défilé dans l'Hexagone (450.000 selon les organisateurs).

**Une réforme
« intelligente,
audacieuse
et nécessaire »
Manuel Valls**

Vraisemblablement la dernière du quinquennat, cette réforme est également l'une des plus décriées, comme l'a été la loi Macron, qui a nécessité le recours à l'article 49-3 ou la révision constitutionnelle initiée après les attentats de novembre, que François Hollande a dû abandonner.

Mais le gouvernement insiste : pas question de retirer cette réforme « intelligente, audacieuse et nécessaire », selon Manuel Valls.



DANS TOUTE LA FRANCE. Comme ici à Valenciennes, dans le Nord. PHOTO AFP

« On ne veut pas perdre notre vie à la gagner »

Une cinquantaine de lycées étaient bloqués, jeudi matin, en région parisienne (selon le syndicat lycéen SGL), par des jeunes opposés à la loi travail qui doit être examinée, le 3 mai, à l'Assemblée nationale, tandis qu'une grosse vingtaine étaient fermés. Parmi les slogans : « On ne veut pas perdre notre vie à la gagner » ou « Jeunes et pas jetables ».

Salariés, militants et étudiants se sont également rassemblés à Nantes ou Toulouse. Quelque 200 défilés, manifestations et rassemblements étaient prévus partout en France, avec des grèves à la Tour Eiffel, chez EDF, Air France, dans le contrôle aérien, la fonction publique, le commerce, la presse, les casinos...

Face à la grogne, jusque dans les rangs de la majorité, contre un texte jugé trop favorable au patronat et insuffisamment protecteur pour le salarié, le gouvernement est revenu sur certains articles (plafonnement des indemnités prud'homales, décisions unilatérales de l'employeur).

Ce n'est pas fini

Cependant, les critiques restent vives, comme l'ont montré les auditions de Myriam El Khomri, du patronat et des syndicats mardi et mercredi en commission des Affaires sociales. Si un consensus se dessine entre plusieurs syndicats pour la réécriture de certains articles (licenciement économique, compte personnel d'activité, rôle de la branche), le patronat, lui, réclame un « retour à la première version du texte » et met en garde contre « tout nouveau recul ».

D'ores et déjà, de nouvelles mobilisations sont envisagées pour réclamer le retrait de cette loi, les 5 et 9 avril, a annoncé Jean-Claude Mailly, numéro un de FO.

Violences policières. Un policier a été placé en garde à vue, jeudi matin, dans l'enquête sur les coups portés contre un lycéen à Paris la semaine dernière en marge des manifestations contre le projet de loi travail. Une vidéo montrant la scène avait beaucoup circulé sur les réseaux sociaux.

RÉACTIONS DES LEADERS SYNDICAUX

Martinez : « Comme rien n'a changé, on continue »

Les commentaires des principaux responsables syndicaux présents ou pas dans les cortèges.

Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, au début de la manifestation parisienne. « Aujourd'hui, il y a une très forte mobilisation. Cette journée est d'ores et déjà une réussite, il faut que le gouvernement entende et retire son projet [...] On a prévu d'autres mobilisations au cas où le gouvernement ne prendrait pas en compte la puissance de la mobilisation dans la rue aujourd'hui. [...] Dire qu'on s'est trompés, c'est pas une défaillance, c'est écouter la rue. [...] Sur le fond rien n'a changé, et comme rien n'a changé, on continue à se mobiliser. Ce qu'on dénonce depuis le début, c'est la structure de la loi, qui est mauvaise. [...] Le projet de loi crée un Code du travail pour chaque entreprise. [...] La grève à la tour Eiffel, c'est le symbole. »



Jean-Claude Mailly, numéro un de Force ouvrière. « Aujourd'hui on a une journée forte. Si le gouvernement ne veut pas entendre, il y aura d'autres journées. [...] Le gouvernement a été sage sur la déchéance de nationalité. Il faut qu'il le soit aujourd'hui sur le projet de loi travail. [...] Il faut rediscuter au fond du dossier sans qu'il y ait de calendrier. »

Véronique Descocq, numéro 2 de la CFDT : « Ce serait surtout une défaite pour les salariés si le texte était retiré. Aujourd'hui on [la CFDT] a réussi à faire avancer nos propositions et on continue à le faire avec les parlementaires. [...] Quelques militants CFDT sont dans la rue aujourd'hui mais on partage tous le même point de vue, il faut peser pour que ce texte change et s'améliore. »

APRÈS DEUX ANS À MATIGNON ■ Manuel Valls attaqué à droite comme à gauche

Le Premier ministre est-il fragilisé ?

Manuel Valls passe le cap des deux ans à Matignon dans une position affaiblie par des réformes contestées à gauche, un François Hollande qui l'entraîne dans l'impopularité et la perspective de nouvelles vagues d'attentats qui ont révélé un Premier ministre déterminé, mais anxieux.

« La boule au ventre, les nuits sans sommeil » : celui qui, plus que quiconque à gauche, incarnait l'autorité – la gauche « jugulaire », persiflent ses détracteurs – a fendu l'armure pour concéder ses inquiétudes personnelles face aux commandos djihadistes qui ont semé la mort, en novembre, à un jet de pierre de son domicile parisien. Le traumatisme des attentats et le temps de deuil viennent durcir encore la tâche de celui qui doit survivre à « l'enfer » de Matignon.

La plupart des grandes initiatives de l'exécutif depuis la nomination de Manuel Valls, le 31 mars 2014, se sont transformées en courses d'obstacles : loi Macron finalement adoptée avec le 49-3 en février 2015, projet de loi sur le travail, censé être la

grande réforme vers une « flexisécurité à la française », et qui a déjà donné lieu à un recul significatif sous la pression des syndicats et d'une partie de la gauche...

Si les nouvelles lois sur le renseignement ou l'instauration et la prolongation de l'état d'urgence ont bénéficié de l'union gauche-droite, Manuel Valls a dû, pour tenir la promesse du président Hollande, mener une bataille éreintante et finalement vaine pour tenter de sauver la déchéance de nationalité pour les actes terroristes.

Loyauté au président

Ces résultats médiocres, notamment sur le front économique, ont révélé l'hypothèse d'un renoncement de François Hollande, qui a lié sa candidature en 2017 à une « inversion de la courbe » des demandeurs d'emplois, encore bien incertaine.

Les nombreux ennemis de Manuel Valls au Parti socialiste se sont réveillés pour placer quelques banderilles supplémentaires sur un possible dauphin au costume déjà élimé. La ministre de la Justice



POPULARITÉ. En berne. AFP

Christiane Taubira, dernière caution de l'aile gauche dans un exécutif qui penche de plus en plus vers le centre, a claqué la porte du gouvernement en janvier pour protester contre la déchéance de nationalité. Martine Aubry, qui gardait jusque-là ses critiques à fleurs mouchetées, a sonné la charge contre le texte sur le travail, porté par la ministre Myriam El Khomri mais où Manuel Valls est omniprésent.

Les sondages de ces dernières semaines montrent un Premier ministre au plus bas de sa popularité, pourtant un de ses atouts

lors de son arrivée à Matignon. Le chef du gouvernement ne surnage désormais que quelques points au-dessus du président. « Il y a trois mois, une défection de François Hollande devait mener à Valls comme candidat naturel de substitution. Une grande partie des socialistes s'y serait ralliée. Trois mois plus tard, ce n'est plus le cas et ça renforce une candidature de Hollande », analyse un ministre.

Condamné à la loyauté envers François Hollande – « même s'il doit y laisser son slip en termes de popularité », assure un proche en démentant les rumeurs de démission – Manuel Valls sera comptable de tout le bilan présidentiel. Un handicap lourd si la voie se libérait pour 2017.

Le président lui-même ne dit pas autre chose, selon des propos rapportés dans *Le Paris*, un livre sorti fin mars : Manuel Valls serait l'héritier « légitime » mais « pas forcément le mieux adapté à la situation, parce qu'on pourrait dire : "Alors, si François Hollande n'y va pas, pourquoi ce serait son Premier ministre ?" ».

TRÊVE HIVERNALE ■ Un « système terriblement injuste » selon l'association DAL

Jeudi, à minuit, c'est fini !

Les associations s'inquiètent des conséquences de la fin de la trêve hivernale, synonyme de reprise d'expulsions et de fermeture progressive des centres d'hébergement, et demandent un effort pour la dernière année du quinquennat.

C'est un fait : les procédures d'expulsion de ménages ont fortement augmenté ces dernières années dans un contexte de crise économique et montée du chômage.

Selon les prévisions du Réseau stop aux expulsions logement (Réseal) pour 2015, « on estime en moyenne de 30.000 à 40.000 le nombre de foyers en France susceptibles d'être expulsés dès vendredi matin », sur un total d'environ 190.000 assignés dans le cadre d'une procédure d'expulsion.

Souvent, la descente en enfer suit le même scénario : perte ou changement d'emploi, séparation, changement de situation de famille, problèmes de santé et surendettement... puis des impayés, puis un décrochage.

« Dès vendredi, ce sont plusieurs dizaines de mil-



COMBAT. Jean-Baptiste Eyraud, de l'association Droit au logement, se bat depuis de longs mois pour tous les mal-logés. AFP

liers de personnes qui vont se retrouver à la rue », s'émue Jean-Baptiste Eyraud, de l'association Droit au logement (DAL), consterné par un « système terriblement injuste ».

Pour endiguer le phénomène, le DAL propose « une vraie baisse des loyers, un arrêt des expulsions et le financement de nouveaux logements sociaux ».

Mercredi, un collectif de 34 associations a demandé des mesures plus fortes à la nouvelle ministre du Logement Emmanuelle Cosse, au cours d'un rassemblement place du Pa-

lais-Royal à Paris. Ainsi, les annonces (« pérennisation de 2.300 places d'hébergement d'urgence » et « un plan pour mettre fin à la gestion saisonnière ») de la ministre du Logement, au cours d'un déplacement, mardi, à Lyon, n'auront pas suffi.

Le « plan de prévention des expulsions » permettra aux acteurs de trouver plus rapidement des solutions dès les premiers impayés, et les aides au logement seront maintenues pour les locataires sous le coup d'une décision d'expulsion, a détaillé la ministre.

« On avance dans le bon sens mais il reste des problèmes », nuance Florent Gueguen, de la Fédération nationale des associations de réinsertion sociale (Fnars).

« L'Etat a annoncé pérenniser 2.300 places sur les 10.000 ouvertes : où vont aller les personnes pour lesquelles les structures ferment ? », s'inquiète-t-il, soulignant qu'« à Lyon, malgré ces mesures, 700 personnes se retrouveront sur le carreau, à Lille, ils seront 300 à la rue ».

« Situation critique »

Pour ce militant, les problèmes sont aussi qualitatifs : « La situation est particulièrement critique pour les familles avec enfants, et les femmes seules » qui « n'ont pas de structures adaptées ».

Outre les sans-domicile fixe, des familles expulsées de leur logement se retrouvent pris en charge par l'Etat lorsqu'ils sont prioritaires au titre du droit opposable au logement (Dalo). Ainsi, « chaque année, 40.000 personnes sont hébergées à l'hôtel, ce qui coûte 200 millions d'euros à l'Etat », constate encore Florent Gueguen. ■

Expulsables...



« Il y aura encore du monde sur le carreau » : les associations s'inquiétaient des conséquences de la fin de la trêve hivernale hier soir, synonyme de reprise d'expulsions et de fermeture progressive des centres d'hébergement. Elles demandent un effort pour la dernière année du quinquennat.

Les procédures d'expulsion ont fortement augmenté ces dernières années dans un contexte de crise économique et de montée du chômage. Selon les prévisions du Réseau Stop aux expulsions de logement (Réseal), « on estime en moyenne de 30.000 à 40.000 le nombre de foyers en France susceptibles d'être expulsés dès vendredi matin », sur un total d'environ 190.000 assignés dans le cadre d'une procédure d'expulsion.

FO CONSTELLUM ■ Le syndicat fait le point après le comité d'entreprise

« Le dialogue social se rompt »

Nouveau contrat Airbus, réorganisation du filage... Les dernières annonces de la direction de Constellium préoccupent FO.

Olivier Choruszko

Volumes en hausse de 20 %, résultats financiers supérieurs aux prévisions, signature d'un nouveau contrat avec Airbus... (*) L'usine Constellium d'Issoire poursuit sa croissance, portée par le secteur aéronautique. Cependant, les motifs de grogne ne manquent pas pour les syndicats.

Jeudi dernier se tenait le comité d'entreprise, d'où FO est sortie déçue. « La direction a décidé de zapper les organisations syndicales, le dialogue social se rompt petit à petit », déplorent Alain Beaudelot, ex-secrétaire de FO Constellium, et Renaud Mailly, son successeur.

Inquiétudes au filage

Le nouveau contrat Airbus ? « On n'en sait pas plus », regrettent-ils. Il s'agirait, selon les informations distillées en CE, d'un contrat en trois parties. « Une pour les pro-



CHANGEMENT. Renaud Mailly (à gauche) succède à Alain Beaudelot au poste de secrétaire de FO Constellium. Ce dernier reste secrétaire du CE.

duits du filage, avec une très forte probabilité de baisse de volumes. La deuxième concerne les produits Airware, avec comme enjeu la baisse de nos coûts de fabrication. La troisième concerne tous les produits dits standards, où l'accent est mis sur un aspect de qualité, et davantage d'usinage. »

Des annonces qui ne rassurent pas FO Constellium. « Surtout à l'écoute du directeur, selon lequel il est indispensable de re-

tourner vers nos anciens clients transport-industrie-défense pour reconquérir des parts de marché perdus. Nous avons le sentiment d'une non maîtrise de nos dirigeants sur l'avenir de notre entreprise ou qu'Airbus a moyennement confiance en Constellium ! »

La réorganisation du filage, à la suite des baisses de volumes, pourrait se traduire pas la suppression de 10 postes. « Cela se met en place mais là

encore, on n'a pas d'info et on nous met devant le fait accompli. »

FO a, sur ce sujet, sollicité les autres syndicats afin d'engager, auprès de l'inspection du travail, un délit d'entrave pour non-respect des procédures d'information. « Le filage est un secteur très fragile en terme de risques psychosociaux. L'ambiance s'est dégradée. Des personnes ont été mises en situation de détresse. »

Trop d'intérimaires

Autre source d'inquiétude : le nombre d'intérimaires. « Ils sont actuellement 245, après un pic de 300 en septembre. C'est mettre de la flexibilité dans la façon de gérer, alors que nous sommes sur des marchés et des process assez longs. »

300, c'est aussi le nombre d'embauches dans l'entreprise en deux ans et demi selon FO. Ce qui bien sûr réjouit le syndicat. « On a une jolie usine et on veut que ça perdure, pas qu'une direction issue de l'extérieur vienne casser ça. » ■

(*) Selon les chiffres fournis par la direction en CE.

ÉCONOMIE ■ Accompagnement et conseils dans le cadre de la Semaine des TPE à Clermont-Ferrand

Leurs petites entreprises veulent durer

Les très petites entreprises sont plus de 56.000 dans le Puy-de-Dôme. L'association BGE Auvergne les aide à se lancer et à durer après leur création.

Loïc Bécart
loic@centrefrance.com

Elles sont très petites mais ces entreprises pèsent dans l'économie du département. Les TPE sont 56.097 dans le Puy-de-Dôme selon le recensement de l'Insee, en date du 31 décembre 2013. Ces sociétés de moins de dix salariés sont à l'honneur jusqu'à aujourd'hui à l'occasion de la Semaine des TPE, organisée par la Boutique de gestion pour entreprendre (BGE).

Cette dernière structure aide et conseille les personnes qui veulent se lancer dans l'entrepreneuriat. « Huit personnes sur dix qui viennent nous voir pour créer leur entreprise



RENCONTRE. Des entrepreneurs ont échangé leurs expériences, hier. PHOTO RICHARD BRUNEL

sont des demandeurs d'emploi, estime Karima Bouzaboune, directrice de BGE Auvergne. Et 55 % repartent malheureusement

à la case départ. Sur celles que nous lançons, environ 80 % des entreprises existent encore trois ans après. » La moyenne na-

tionale est de 65,9 % selon un rapport du ministère de l'Économie.

Car la difficulté, une fois l'affaire sur les rails, est de

durer et de se faire connaître. « J'ai eu besoin d'une enveloppe pour les visuels de communication plus grosse que ce que j'avais prévu », prend pour exemple Julien Douzal, créateur des skis Fusta en 2014 et des lunettes de soleil en bois Woodlight en 2015.

Une TPE qui s'exporte jusqu'en Chine

Or la communication est un poste indispensable pour élargir la clientèle potentielle. La plupart des TPE puydômoises ont un rayonnement local voire régional. « On leur propose quand même une aide sur la communication après leur création », affirme Karima Bouzaboune.

Une exception quand même : la coutellerie de Roland Lannier, lancée à Thiers il y a un an et demi et qui a réalisé un résultat net de 30.000 euros sur sa première année, avec des clients parisiens et chi-

nois. « Je vise un doublement du chiffre d'affaires en 2016 et j'espère recruter quelqu'un cette année », explique l'entrepreneur. ■

➔ **Pratique.** bgeauvergne.fr

■ EN CHIFFRES

92.541

C'est le nombre de personnes travaillant dans une entreprise de moins de neuf salariés en Auvergne.

17 %

Dans l'agglomération de Clermont-Ferrand, 17 % des salariés travaillent pour une entreprise de moins de neuf salariés.

21,33 %

C'est le pourcentage de TPE relevant du secteur de l'artisanat dans le Puy-de-Dôme.

CONTRE LA LOI TRAVAIL ■ 1,2 million de manifestants selon les organisateurs, 390.000 selon les autorités

Une mobilisation en hausse

Les concessions du gouvernement sur le projet de loi Travail n'ont pas calmé la colère : hier, les manifestants ont défilé plus nombreux que le 9 mars dans toute la France pour réclamer le retrait d'un texte jugé trop libéral. La mobilisation a été émaillée de quelques violences.

Selon les organisateurs, 1,2 million de manifestants contre la loi El Khomri ont été recensés, hier, dans 250 villes, « avec plusieurs milliers d'arrêts de travail ». Au moins 270.000 salariés et jeunes ont battu le pavé dans plus de 70 villes, selon un décompte non exhaustif basé sur des chiffres des autorités, établi par les bureaux de l'AFP. Le 9 mars, le chiffre officiel était de 224.000 (entre 400.000 et 500.000 selon les organisateurs). Cette fois, il est de 390.000.

De nouvelles journées d'action sont prévues pour réclamer le retrait de la loi, les 5 et 9 avril

À Paris, la préfecture de police a recensé entre 26.000 et 28.000 manifestants, sensiblement le même chiffre que le 9 mars, à l'appel des mêmes organisations (CGT, FO, Solidaires, FSU, Unef, FIDL, UNL).

Des heurts ont éclaté en marge des cortèges. Dans la capitale, des jeunes gauloises ont lan-



PARIS. Beaucoup de jeunes dans le cortège parisien, entre les places d'Italie et de la Nation. PHOTO AFP

cé des projectiles sur les forces de l'ordre, de même qu'à Rennes ou à Grenoble. À Nantes, certains ont affronté la police qui a fait usage de canons à eau. En tout, une cinquantaine de personnes ont été interpellées et une vingtaine de policiers blessés.

Le porte-parole du gouvernement, Stéphane Le Foll, a appelé « tout le monde au calme », pour « ne pas donner l'occasion à certains de casser ou d'avoir des actes de violence ».

Le cortège parisien, qui s'est dispersé vers 17 h 30, a défilé sous la pluie de la place d'Italie à celle de la Nation, derrière Philippe Martinez (CGT), Ber-

nadette Groison (FSU), Jean-Claude Mailly (FO) et William Martinet (Unef). « Code du travail : retrait du projet de loi El Khomri », proclamait la banderole de tête.

Cette journée a également été marquée par des grèves dans les transports (SNCF, Air France...), à la tour Eiffel, chez EDF, dans la fonction publique, la presse, et par de nombreux blocages de lycées et d'universités.

De nouvelles journées d'action sont prévues pour réclamer le retrait de la loi, les 5 et 9 avril. « Il faut que le gouvernement prenne en compte ce qui se passe », a déclaré Philippe Martinez. Parmi les slogans : « Loi

Travail, t'es foutue, la jeunesse est dans la rue », « Touche pas à mon code », « 1916 : chair à canon, 2016 : chair à patrons ».

Muriel, 56 ans, est venue manifester « pour les jeunes qui risquent d'être encore plus précarisés que nous, contre ce gouvernement qui propose des lois libérales. Je pensais avoir voté pour un gouvernement de gauche ». Pour Alain, retraité, « la facilité pour licencier va à l'encontre des droits des travailleurs. Il y a déjà eu la loi Macron ; là, c'est le summum ». Zacharia, lycéen à Bondy (Seine-Saint-Denis), reproche au projet de loi « les chances de se faire licencier ».

Des « frondeurs » du PS comme le député de la Nièvre Christian Paul ont participé au défilé, où étaient également présents des députés écologistes, dont l'ancienne ministre Cécile Duflot.

« Toxique »

Face au tollé jusque dans les rangs de la majorité, le gouvernement est revenu mi-mars sur certaines dispositions (plafonnement des indemnités prud'homales, décisions unilatérales de l'employeur). Mais, pour les syndicats à l'initiative de la mobilisation, le texte « reste toxique pour les salarié-es ». Outre la « facilitation » des licenciements, ils contestent la « philosophie » même du texte, qui consacre la primauté de l'entreprise sur l'accord de branche et fait craindre un « moins-disant » pour les salariés.

Pour Karine Berger, députée PS et membre du Bureau national, les oppositions, « à prendre très au sérieux (...) témoignent d'un vrai malaise social ».

La ministre du Travail, Myriam El Khomri, continue de défendre une « loi nécessaire et juste ».

Vraisemblablement la dernière du quinquennat, cette réforme est également l'une des plus décriées. Si un consensus se dessine entre plusieurs syndicats (CFDT, CFE-CGC et CFTEC) pour la réécriture de certains articles (licenciement économique, compte personnel d'activité) à l'Assemblée nationale, lors des débats prévus début mai, le patronat réclame, lui, un « retour à la première version ». ■

L'ÉDITORIAL



BRUNO MÈGE

bruno.mege@centrefrance.com

La loi sur le Code du travail est sans doute la dernière réforme d'importance du quinquennat, quoi qu'en dise le duo exécutif. Après elle, s'ouvrira inéluctablement la période des « cadeaux » pré-électoraux ciblant telle ou telle catégorie. On peut s'en offusquer, mais sur ce plan l'histoire et la tradition renvoient droite et gauche dos à dos. Cela dit, concernant la loi El Khomri – dont on ne sait encore s'il faudra le 49-3, après avoir sorti les calculatrices, pour l'imposer –, impossible de parler de cadeau à son électeur, puisque c'est tout le contraire, politiquement parlant. La bonne définition serait : « une balle dans le pied ».

Suicide politique ?

Il appartiendra aux historiens de se demander pourquoi Hollande et Valls ont attendu la fin du quinquennat pour sortir ce lapin de leur chapeau, si leur conviction en matière de flexibilité était depuis longtemps formée. Ce qui est certain, c'est que ce texte El Khomri, même retouché, heurte de plein fouet une part substantielle – à vue de nez, la moitié ? – de l'électorat de la mouvance socialiste. Des gens qui avaient pu auparavant avaler quelques couleuvres – de leur point de vue – à

base de « pacte de responsabilité », mais qui, cette fois, ont perçu la loi Travail comme la goutte d'eau qui fait déborder le vase, et qui sont prêts à aller plus loin que Martine Aubry dans la protestation.

N'examinons pas ici le fait de savoir si cette loi est bonne ou mauvaise, ou à moitié bonne et à moitié mauvaise. Ce qui compte dans le champ politique, c'est le rejet exprimé par une bonne partie du peuple de gauche. Un rejet qui vaut rupture, cette fois, avec l'exécutif.

Pour le dire en termes d'arithmétique électorale, ces voix-là semblent définitivement perdues pour Hollande – ou son hypothétique remplaçant – en 2017. Et c'est en ce sens-là que la loi El Khomri s'apparente à un suicide politique, à un an du premier tour de la présidentielle.

Les sondages actuels en témoignent abondamment : selon eux, aujourd'hui, quels que soit la configuration et le candidat de droite, François Hollande serait éliminé au premier tour, et nettement. Il sera terriblement difficile pour lui, quoi qu'il fasse maintenant, de récupérer les voix que la loi Travail a fait fuir...

MOBILISATION ■ Les jeunes sont massivement descendus dans les rues pour protester contre la loi travail

Lycées bloqués et échauffourées

« Non au retour à Germinal, oui à la grève générale » : Après avoir bloqué quelque 200 lycées en matinée, des milliers de lycéens sont descendus dans la rue pour protester contre la loi Travail aux côtés de syndicats, un rassemblement terni par quelques échauffourées.

Lycéens et étudiants se trouvaient majoritairement en tête du cortège parisien, qui a rassemblé entre 26.000 et 28.000 personnes selon la préfecture. Place de la Nation, les manifestants se sont dispersés sous une pluie battante, sans incident notable après des échauffourées en cours de défilé.

Quelques dizaines de personnes dansaient sous des parapluies, devant un camion équipé d'une sonnerie puissante. Un important dispositif policier était en place aux abords de Nation. En milieu de journée, un millier de jeunes s'étaient déjà rassemblés sur cette place, dans une ambiance qui s'est rapidement tendue. Comme à Nantes, à Toulouse ou à Rennes, certains manifestants, souvent le visage masqué, ont lancé des projectiles sur les forces de l'ordre. La



INCIDENTS. Un peu partout en France, comme ici à Rennes, la police a procédé à des interpellations. PHOTO AFP

police a chargé et interpellé une vingtaine de personnes dans la capitale.

Dans la métropole de Loire-Atlantique, trois policiers ont été blessés et six personnes interpellées. À Toulouse, huit personnes ont été appréhendées et placées en garde à vue après des heurts à la fin de la manifestation.

À Paris, des abribus ont été cassés, des vitrines endommagées et du mobilier urbain arraché sur le passa-

ge des manifestants, tandis que des commerçants baissaient leurs rideaux pour éviter les dégradations.

« On essaye de trouver un moyen pour s'exprimer, mais certains font n'importe quoi », déplore Emma, 16 ans, en seconde au lycée parisien Auguste-Renoir. « Ceux qui foutent la merde se font arrêter et nous, on en pâtit. »

Dans la matinée, en province et à Paris, des lycéens avaient bloqué totalement

ou partiellement des établissements : 250 selon les organisations lycéennes, 176 selon le ministère de l'Éducation, qui rappelle que la France compte 2.500 lycées publics. La CGT et l'Unef, principal syndicat étudiant, ont annoncé deux prochaines journées de mobilisation, les 5 et 9 avril.

« Risque de violence »

Poubelles entassées et barrières métalliques font office de barrages filtrants, une tactique adoptée depuis une dizaine d'années, note Myriam Honnorat, du SNPDEN, le syndicat des chefs d'établissement.

Dans la capitale seulement, les proviseurs de 18 lycées ont pris la décision – rare – de fermer leur établissement « par mesure de sécurité », après les incidents des deux jeudis précédents, a-t-elle ajouté.

« Dès l'instant que nos collègues pensent qu'il y a un risque de violence, il faut fermer. Ce n'est pas la peine d'être confronté à un scénario qu'on connaît par cœur puisqu'il se produit à chaque fois », a précisé Philippe Tournier, le secrétaire général du SNPDEN. ■

Manuel Valls « assume ses différences » avec la CGT et FO

Le Premier ministre, Manuel Valls, a dit, hier, « assumer ses différences » avec les deux centrales syndicales, notamment sur le renforcement des accords de branche et d'entreprise.

Avec ce texte, « nous avons souhaité privilégier, comme d'ailleurs des organisations syndicales qui ne manifestent pas aujourd'hui, qu'on appelle réformistes, nous avons souhaité que la négociation soit d'abord dans l'entreprise et bien sûr dans les branches », a-t-il déclaré au Sénat lors de la séance des questions au gouvernement.

Le Premier ministre a affirmé que ce changement se faisait « sans inversion des normes » par rapport à la loi – un point contesté par la CGT et FO – « mais avec la volonté de rapprocher cette négociation, pour que ça soit positif pour l'entreprise comme pour les salariés, au sein de l'entreprise ».

« Loi Travail, non merci, retrait »

« C'est, on le voit bien, une discussion qui traverse les partenaires sociaux et les formations politiques, donc j'assume, assumez cette différence sur cette vision qui est la nôtre de la démocratie sociale », a affirmé Manuel Valls, qui répondait à la sénatrice communiste Éliane Assassi qui réclamait le retrait du texte. Les sénateurs communistes se sont levés pendant la question avec des pancartes rouges sur lesquelles était écrit : « Loi Travail, non merci, retrait ».

Le gouvernement a déjà levé « nombre des inquiétudes » sur le projet de loi sur le Travail, a par ailleurs estimé le Premier ministre, en allusion aux modifications du texte décidées sous la pression des syndicats.

TRAIN ■ Le manque d'entretien des lignes ferroviaires alarme les maires

Manifestier pour garder le train

Les maires de Loire et d'Auvergne se mobilisent pour préserver le lien ferroviaire entre Clermont et Saint-Étienne, menacé par la fermeture de la portion entre Thiers et Noiretable.

Coralie Reyrolle
thiers@centrafrance.com

L'avenir de la ligne ferroviaire reliant Clermont-Ferrand à Saint-Étienne reste incertain. En cause, la dégradation naturelle de certaines portions de voies comme le tronçon Thiers-Noiretable, qui va bientôt fermer temporairement.

L'Association des usagers des transports d'Auvergne (AUTA) épaulée par la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT), accueillait à la mairie de Thiers les maires des communes concernées et des cheminots pour réagir face au déclin de l'utilisation des voies ferrées.

Des voies dégradées

Depuis les années 2000, le service ferroviaire entre Clermont et Saint-Étienne a diminué : plus qu'un aller-retour n'est assuré par jour contre six, il y a une dizaine d'années : « L'offre



RÉUNION. L'AUTA-FNAUT et les maires entre Thiers et Boën se mobilisent pour conserver le train.

proposée n'est pas adaptée et les durées des trajets ne cessent d'augmenter à cause de la dégradation des voies. On marche sur la tête ! », s'indigne Pierre Pommarel, membre de l'AUTA-FNAUT et ancien conseiller régional Auvergne.

Concernant la SNCF, peu d'informations circulent et les cheminots les grappillent au compte-gouttes. « La portion entre Thiers et Montbrison sera fermée du 1^{er} juin au 1^{er} septembre mais si la région n'y injecte pas de l'argent,

cela m'étonnerait que ça rouvre », s'inquiète un cheminot, tout en assurant son soutien aux élus.

Manifestier pour conserver le service

Philippe Valeriano, président de l'AUTA renchérit : « Il ne faudrait pourtant que 40 millions d'euros pour rénover ce tronçon et le rendre opérationnel ». Olivier Chambon, maire de Celles-sur-Durolle, quant à lui, compte sur « un engagement de la part de la nouvelle grande région ».

Les quelque vingt maires présents sur les lieux s'inquiètent de l'urgence du problème et souhaitent manifester durant une prochaine session du Conseil régional de Lyon : « Nous affréterons des bus, assure le maire de Boën, plus nous nous associerons et plus nous aurons de poids concernant l'argent alloué à nos lignes ». En complément, les élus souhaitent également rentrer en contact avec le ministre de l'Aménagement du territoire, Jean-Michel Baylet. ■

EMPLOI ET FORMATION

Meilleure coordination entre l'État et les Régions

Mieux coordonner les actions de l'État et des conseils régionaux en matière d'emploi et de formation : c'est l'objectif de l'accord signé mercredi à Matignon, notamment en vue du plan de 500.000 formations pour les chômeurs de François Hollande.

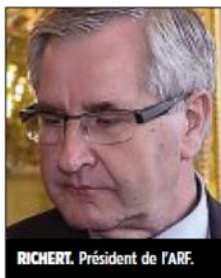
Cet accord obtenu avec l'Association des régions de France (ARF), fruit de la réforme territoriale et de la concertation transpartisane lancée avec les présidents régionaux élus en décembre, vise notamment à mieux adapter les formations et les parcours des demandeurs d'emploi aux besoins locaux.

« Mieux faire ensemble : tel est l'objectif », a déclaré le Premier ministre lors d'une conférence de presse, au côté du nouveau président de l'ARF, Philippe Richert (Les Républicains).

Collectivités de référence

Ce « partenariat État-Régions » confirme la prise en charge « grâce à des financements d'État supplémentaires » des nouvelles formations pour les chômeurs menées au niveau régional, dans le cadre de l'objectif décidé par François Hollande au lendemain des élections régionales, de 500.000 formations supplémentaires.

Avec la loi NOTRe adoptée l'an dernier dans le cadre de la réforme territoriale, les Régions sont devenues les collectivités de référence pour le développement économique, dont la formation professionnelle. En matière d'emploi, la loi prévoit que la compétence soit davantage coordonnée entre l'État et les Régions, ce que cet accord en trois axes vient entériner.



RICHERT, Président de l'ARF.

Ainsi, en vertu du nouvel accord, les Régions « qui le souhaitent co-piloteront avec l'État le service public régional de l'emploi » et l'orientation des crédits nationaux de la formation. Les Régions pourront, « en mobilisant leurs moyens en matière de développement économique et de formation, conventionner avec Pôle emploi afin d'améliorer les dispositifs d'accompagnement des demandeurs d'emplois », a expliqué Manuel Valls.

Formation des jeunes

Le deuxième volet est centré sur la formation des jeunes. Une expérimentation va ainsi être lancée pour étendre de 25 à 28 ans l'âge maximal de l'apprentissage et un millier de postes supplémentaires dans l'enseignement professionnel seront créés, dans le cadre du plan global de création de 60.000 postes d'enseignants.

Enfin, troisièmement, l'État et les Régions veilleront à ce que les organes économiques nationaux (BPI, Agence France Entrepreneur...) « soient bien en phase avec les stratégies et les orientations régionales », de même que les pôles de compétitivité, où le pouvoir des Régions sera renforcé. ■

JUSTICE ■ Le gouvernement veut sauver la réforme de la magistrature

Éviter une nouvelle débâcle

Tenir une promesse du candidat Hollande, tout en mettant la droite dans une posture délicate : le garde des Sceaux a dit que le gouvernement, en pleine débâcle constitutionnelle, maintenait son projet de réforme de la magistrature.

« Il faut réformer la Constitution » pour « garantir que les juges puissent agir sans influence politique », a déclaré Jean-Jacques Urvoas sur France Inter, ajoutant qu'il « plaiderait » pour la tenue d'un Congrès à Versailles en ce sens.

Le président de la commission des Lois de l'Assemblée, Dominique Raimbourg (PS), a aussi estimé, dans l'après-midi, devant la presse « qu'on ira à Versailles, sans doute sur cette mesure unique mais nécessaire ».

Jean-Jacques Urvoas a rappelé qu'en l'état actuel, même s'il ne le fait pas dans la pratique, les textes lui permettent de nommer qui bon lui semble aux postes du parquet : « Il faut arrêter cela. »

« Je pense que je vais y réussir », a-t-il déclaré, indiquant qu'il fallait pour cela que l'Assemblée nationale et le Sénat votent le texte dans les mêmes termes.

Le projet de réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), déjà modifié par le Sénat, a été adopté mercredi en commission à l'Assemblée nationale.

Le garde des Sceaux appellera « les députés LR à voter pour l'indépendance de la justice », a-t-il indiqué, glissant que la rupture du « lien entre le pouvoir politique et les juges » est défendue notamment par Alain Juppé – grand favori



CONSTITUTION. Jean-Jacques Urvoas veut réformer la Constitution pour garantir l'indépendance des juges. PHOTO AFP

à droite des sondages pour la présidentielle –, mais a aussi été prônée par Nicolas Sarkozy, en 2012.

Les syndicats de magistrats redoutaient que cette réforme du CSM, promesse du candidat Hollande, ne soit enterrée en même temps que celle sur la déchéance de nationalité, à laquelle le président de la République a renoncé.

Bonne pratique

Réduit par le Sénat en première lecture, le texte prévoit principalement l'obligation pour le gouvernement de suivre l'avis du CSM pour les nominations des magistrats du parquet, comme c'est le cas pour ceux du siège.

Dans les faits, depuis 2009, les gardes des Sceaux ont toujours suivi les avis du CSM pour nommer les magistrats. La réforme défendue par Jean-Jacques Urvoas vise à figer cette bonne pratique dans la Constitution, conformément à ce que recommande la Cour euro-

péenne des droits de l'homme (CEDH), et ce à un moment où les pouvoirs du parquet ne cessent de grandir dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

« La censure de la CEDH est particulièrement brutale : du jour au lendemain des procédures sont annulées, notamment concernant des gens pouvant commettre des actes terroristes », a aussi expliqué Dominique Raimbourg, avocat de profession, jugeant « qu'on a besoin de cette réforme ».

Selon le député de Loire-Atlantique, « les trois cinquièmes [des voix nécessaires au Congrès pour son adoption], on peut les trouver sans doute parmi les gens de bonne volonté qui voudront que notre pays avance ».

Le président de l'UDI, Jean-Christophe Lagarde, a estimé, hier, que le maintien à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale de cette réforme « amplifie le ridicule ». ■

➔ RÉFLEXION

Illisible

Constatant que l'opposition était hostile à toute révision, que ce soit sur l'état d'urgence ou l'indépendance de la magistrature, François Hollande avait décidé mercredi « de clore le débat constitutionnel ». Quelle mouche a donc piqué le garde des Sceaux de le contredire en ouvrant le débat dès le lendemain ? Le moins que l'on puisse dire est que, de la déchéance de nationalité à la réforme de la législation du travail, la pensée élyséenne a perdu de jour en jour de sa lisibilité. La dissonance entre le président et son ministre de la Justice à propos de la réforme de la magistrature ne va pas contribuer à renforcer l'image d'un exécutif à qui rien, mais absolument plus rien, ne réussit. Personne n'ayant la naïveté de croire que l'opposition, à un an de la présidentielle, fera au gouvernement le cadeau de concrétiser la promesse de campagne numéro 53 du candidat Hollande, force est de constater que le chef de l'État en est arrivé au point où, quoi qu'il fasse, cela n'imprime plus. Placer la droite devant ses contradictions constituera une bien maigre consolation pour l'Élysée à qui l'opinion et – pire encore – son propre électoral ne font plus crédit de rien.

Alexandre Morel

Il y a 30 ans, le four 110 explosait...



CATASTROPHE. La fonderie un jour après l'explosion. Trois de ses huit fours étaient alors complètement détruits. Moins de sept semaines après, grâce à la mobilisation de nombreux employés, l'usine retrouvait un fonctionnement presque normal. ARCHIVES LA MONTAGNE

« Comme après un bombardement » titrait *La Montagne* le 26 mars 1986, deux jours après l'explosion qui éventrait une partie de la fonderie de Cégédur et faisait quatre morts et de nombreux blessés. Trois décennies après, des rescapés se souviennent.

Olivier Choruszko

Une immense détonation. Trois bâtiments de 15 mètres de haut et de 200 mètres de long entièrement dévastés. Quatre morts. Et une marque indélébile dans l'histoire industrielle de la ville d'Issoire.

Personnels, syndicats, direction de Constellium et élus étaient encore nombreux, la semaine dernière, à commémorer la terrible explosion de la fonderie Cégédur, causée par la foudre, le 24 mars 1986, à 17 h 50. Parmi eux : trois métallos qui ont frôlé de près à la mort. Ils racontent.

« Fout pas oublier les quatre qui ne sont plus là ». J. préfère rester anonyme. S'il témoigne aujourd'hui, « c'est pour rendre hommage aux copains qui sont restés, pas pour me mettre en avant. » Ce rescapé, aujourd'hui à la retraite, était âgé de 35 ans

en 1986. Il était lamineur et travaillait à 15 mètres du four 110. « J'étais dans ma cabine, en train de lancer un dernier plateau avant la pause casse-croûte, quand le four a explosé. Le mur qui me séparait de la fonderie m'est tombé dessus. Il y avait une poussière phénoménale. Je commençais à étouffer. J'étais touché à la tête mais j'étais conscient et j'ai réussi à m'extirper.

« Je suis un miraculé ! »

Autour, c'était de la folie. On ne cherche qu'une seule chose dans ce genre de situation : s'enfuir. Un contremaître m'a récupéré dans une allée. Ensuite, on m'a emmené à l'hôpital. Il y avait des femmes qui deman-

daient, en pleurant, « mon mari, mon mari ! » Mais je ne pouvais pas parler. J'avais des coupures de chaque côté de la langue. Je faisais voir ma bague pour qu'on prévienne ma propre femme.

Je suis resté quinze jours alité. Puis j'ai été opéré à Clermont. J'ai tout fait pour me remettre en état et revenir au laminage. J'avais eu la peur de ma vie. Pour l'enlever, il fallait continuer. Quand j'ai repris les manettes, je tremblais de partout, je ne pouvais pas parler. Je suis un miraculé. Trente ans après, quand arrive le mois de mars et que je me regarde dans la glace, je pense encore à ce drame. J'ai toujours des marques sur tout le front.

Cet événement m'a aussi appris l'importance des liens dans l'entreprise. Tout le monde a mis la main à la pâte quand il a fallu redresser l'usine. Et surtout, il ne faut pas oublier les quatre qui ne sont plus là.

« C'est dur quand arrive la date ». Olivier Montmory avait 26 ans l'année du drame. Il était l'un des plus jeunes de l'équipe fonderie. Et l'un des derniers à

avoir vu les quatre ouvriers décedés. « J'alimentais les fours en métaux, je préparais les charges. Quelques minutes avant l'explosion, j'étais au volant de mon chariot élévateur. Je suis descendu pour échanger quelques mots avec les collègues.

« Un deuxième coup de tonnerre et boom ! »

Un premier coup de tonnerre a retenti. Mais il n'y avait pas d'inquiétude. Je suis reparti, j'ai fait 100 mètres, un deuxième coup de tonnerre a éclaté et là : boom ! On est sorti par le côté sud de la fonderie. Il y avait beaucoup d'ambulances. Je n'étais pas blessé mais j'étais très soucieux pour mes collègues du four. À part un, je ne savais pas encore qu'ils étaient morts. Je l'ai appris le lendemain. C'était dur. Ensuite, on est revenu au travail. C'était un peu difficile quand il y avait de l'orage. Aujourd'hui, je travaille toujours en fonderie, et j'y pen-

se encore. C'est dur quand arrive la date... »

« J'en rêve encore la nuit ». Lors de la commémoration des 30 ans de l'explosion, Marcel Mialon est arrivé avec une liste de 33 noms. Les 33 blessés de l'explosion. « En dehors de l'usine, on n'en a jamais parlé. Mais il ne faut pas les oublier. » Marcel Mialon est l'un d'eux. En 1986, il avait 53 ans et travaillait à l'approvisionnement des fours.

« Je travaillais sur l'ordinateur quand j'ai entendu un gros boom. Le verre a explosé de partout dans ma cabine. Il y avait tellement d'éclats qu'on ne pouvait plus ouvrir la porte. J'en avais plein sur ma tête, mon visage était en sang.

Je suis resté huit jours en clinique. Il fallait tout recoudre. Quelques semaines après, j'ai reçu un courrier de la Sécu me demandant de reprendre le travail. Je suis retourné à l'usine avec des cannes anglaises... Aujourd'hui encore, j'en rêve parfois la nuit. J'ai des douleurs qui se réveillent. Mais je participe à tous les hommages quand je peux. C'est important. » ■